

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, , Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

N°07/2004

OBJET : AVENANT DE TRANSFERT DU MARCHÉ POUR LE GARDIENNAGE DU PARKING DE
L'ESPACE DE LIBERTE

Monsieur le Rapporteur expose :

La Ville de Narbonne a passé le 1^{er} janvier 2003 et pour une durée de 36 mois un marché pour la surveillance de certains de ces équipements dont le parking de l'Espace de Liberté qui a été transféré à la CAN depuis le 1^{er} septembre 2004.

Il convient de passer un avenant au lot n°1 de ce marché qui concerne le gardiennage du complexe de loisirs Espace de Liberté pour le transférer à la CAN.

Je vous propose :

- d'approuver l'avenant de transfert à la CAN du lot 1 du marché de la ville de Narbonne pour le gardiennage de certains équipements,
- d'autoriser M. le Président à signer ledit avenant ainsi que tous autres documents administratifs, techniques ou financiers relatifs à cette affaire.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.